EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 12 AVRIL 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents à la séance : 17

Nombre de conseillers absents : 10

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 1

Nombre de votants : 18

Date de la convocation : 29 mars 2024

Date d'affichage : 29 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze avril, à dix-sept heures et trente minutes, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

<u>Présents</u>: CLECH Vincent, BOÉTÉ Cécile (18h46), LE GALL Maël (18h14), CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane, TASSEL Stéphane, GUILLAUME Hervé (18h14), ANTHOINE Julien (18h02), LE DRET STEUNOU Christelle, LE GUEVELLOU Marjorie, LE HERVÉ Thomas, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, GOURHANT Pierrick (18h58), MARCHAND Cinderella

<u>Absents</u>: BOURDON Yves, LE FLOCH Eric, HADJADJE Valérie, BODEVEUR David, BENECH Pauline, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, LE LUYER Martine, PIRON Valentina, THEFO Laurence

Procurations: THEFO Laurence à LE DRET STEUNOU Christelle

Secrétaire de séance : LE HERVÉ Thomas

N°2024/36

Budget principal « Ville de Bégard » Attribution des subventions & participations diverses 2024

Conformément à l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, hors de la présence de Mesdames HADJADJE Valérie, BENECH Pauline, DODOKAL Karine, Messieurs BOURDON Yves, LE FLOCH Eric, BODEVEUR David, et DAUPHIN Jean-Claude;

Vu l'avis de la commission Sport et Vie associative en date du 20 mars 2024;

Vu l'avis de la commission « Finances et Administration Générale » en date du 25 mars 2024 ;

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions et participations diverses aux associations pour l'année 2024.

Sous la Présidence de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	18	
Votes Pour:	18	
Votes Contre :	0	
Abstention :	0	

DECIDE de verser les subventions et les participations diverses pour l'année 2024, telles que présentées en annexe ;

DIT que la subvention exceptionnelle, étant une aide financière à la réalisation d'une opération qui est projetée dans l'année et dont l'objet du financement est clairement identifiable, sera versée sur présentation du justificatif de réalisation ;

DIT que les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits à l'article 6574 du budget général.

Récapitulatif Général	
Associations générales et participations diverses	13 226.06€
Associations Bégarroises	75 680.00€
Total général	88 909.06€

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Vincent CLECH Le secrétaire de séance, Thomas LE HERVÉ